

MUT INFO

n°74



Bonne année
2026

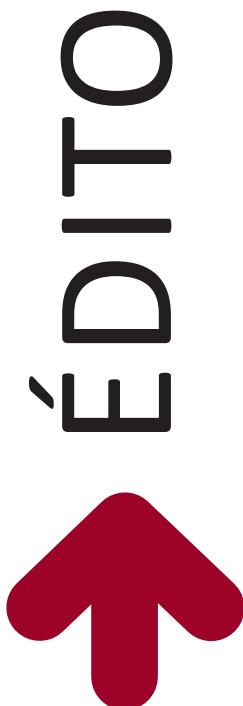
MUTUELLES
GROUPE
LA DÉPÈCHE
DU MIDI
www.mutuelle-depeche.fr

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2026

Journal d'information des MUTUELLES du GROUPE LA DÉPÈCHE DU MIDI

www.mutuelle-depeche.fr


**MUTUALITÉ
FRANÇAISE**



UNE MUTUELLE POUR TOUS GÉRÉE PAR CEUX QUI L'UTILISENT

Peut-on espérer une année 2026 apaisée tant au niveau géopolitique qu'au niveau national.

Malgré ces incertitudes, continuons à soutenir cette belle idée portée depuis 150 ans par le mouvement mutualiste : « Unir, rassembler, fédérer pour mieux protéger ».

Nous aussi nous portons et défendons ce message depuis plus de 120 ans en répondant au mieux aux besoins de nos adhérents, en les accompagnant tout au long de leur vie, en conservant une forte proximité avec eux car même si nous sommes de plus en plus connectés, l'humain doit rester au centre de la société.

Pour préserver ce précieux mouvement mutualiste nous devons nous impliquer à la bonne marche de la vie de notre mutuelle.

2026 est une année élective avec le renouvellement d'un tiers des administrateurs. Aussi nous vous proposons de nous rejoindre : Rejoindre votre mutuelle, c'est choisir d'agir car ce sont les adhérents qui en sont gestionnaires. C'est rejoindre une équipe avec des valeurs de solidarité, de respect et d'efficacité.

Tout adhérent actif ou non actif peut devenir administrateur pour décider, donner son opinion, fixer les orientations. Vous pourrez choisir la nature et le niveau de votre engagement en fonction de vos disponibilités, de vos connaissances et de vos centres d'intérêt.

Rares sont les mutuelles d'entreprises qui proposent les avantages qui sont les nôtres. Nos prestations sont considérées parmi les meilleures d'après une étude auprès d'actuaires spécialisés. Nous remboursons au mieux des prestations utiles à tous.

Nous mettons à disposition un fonds d'entraide pour aider anonymement ceux qui sont dans le besoin. De nombreuses actions de prévention sont proposées, ostéopathie, optique, audition, glycémie....

Venez partager nos valeurs et mettre en avant vos idées.
Vivons cette aventure ensemble.



GILBERT CALIXTE
Président Mutuelle Complémentaire Santé



ÉRIC GABARROT
Président Mutuelle Réalisations Sociales



COTISATIONS/PRESTATIONS QUELS IMPACTS EN 2026 ?

Chaque année au dernier trimestre, les administrateurs se penchent sur les prestations et cotisations de l'année à venir. Peut-on améliorer les premières, doit-on faire évoluer les secondes? Cette année, l'exercice n'a pas été facile : à l'heure des décisions pour le conseil d'administration, bien des incertitudes demeurent sur les nouvelles obligations qui seront imposées aux complémentaires santé en 2026 : augmentation des taxes ? prestations nouvelles du 100 % Santé ? désengagement accru de la Sécurité sociale pour certains remboursements ? ...

Dans ces conditions, il a paru nécessaire à la commission Santé et au bureau de préconiser la prudence au conseil d'administration qui a fait sienne cette recommandation dans ses décisions.

PRESTATIONS 2026

Si le souhait de faire évoluer les garanties pour un meilleur confort des adhérents a fait l'objet de débat et d'étude, les administrateurs ont pourtant décidé une pause pour l'exercice à venir. Les raisons évoquées plus haut pèsent dans ce choix. S'y greffe aussi le constat d'une augmentation significative des prestations versées qui tiennent à l'accroissement en coût et en volume des soins de santé. Les domaines du dentaire, des honoraires médicaux et de l'hospitalisation sont particulièrement touchés... La grille des garanties 2025 est donc reconduite en 2026. S'y ajoutent les prestations obligatoires 2026 concernant le 100 % santé comme la prise en charge des fauteuils roulants.

Il est important de rappeler que les garanties de la mutuelle santé sont d'un très bon niveau.

MON SOUTIEN PSY

"Mon soutien psy" est un dispositif qui propose jusqu'à 12 séances d'accompagnement psychologique chez un psychologue partenaire (par année civile et par patient). La séance coûte 50 euros. Elle est remboursée à 60% par l'assurance maladie et 40% par votre mutuelle. *"Mon soutien psy"* s'adresse à toute personne dès 3 ans qui se sent angoissée, déprimée ou éprouve un mal-être.

1ère possibilité : vous prenez rdv avec votre médecin qui peut identifier les situations d'urgence (risque suicidaire ou autre) il vous orientera vers un accompagnement adapté. En l'absence de signes d'urgence ou de gravité, le médecin peut vous conseiller d'intégrer le dispositif *"mon soutien psy"* et vous pourrez choisir le psychologue de votre choix.

2e possibilité : vous prenez directement rdv avec un psychologue partenaire proche de chez vous (toujours sur l'annuaire ameli).

Comment se déroulent les séances ?

La 1ère séance consiste en un entretien d'évaluation puis jusqu'à 11 séances de suivi psychologique maximum. En fonction de votre état de santé et de vos besoins, le psychologue vous propose de 1 à 11 séances de suivi. Ces séances peuvent avoir lieu en présentiel mais le psychologue peut aussi vous proposer de les suivre à distance. Cet arrangement n'est possible que si vous et le psychologue disposez de l'équipement informatique adapté.

COTISATIONS 2026

Lors des délibérations sur le montant des cotisations, les administrateurs doivent notamment tenir compte du rapport Prestations/ Cotisations (P/C) de chaque contrat. Pour les non-actifs, dont le P/C (prestations sur cotisations) est correct, la revalorisation préconisée pour la cotisation sera celle de l'indice du Plafond mensuel de la sécurité sociale qui est fixée à 2% pour 2026.

Pour les actifs du pôle Ouest, le P/C étant satisfaisant, il paraît opportun de maintenir les cotisations à leur niveau de 2025.

DERNIÈRE MINUTE : LA MUTUALITÉ S'INQUIÈTE

Même si la taxe sur les complémentaires santé qui devait rapporter 1 milliard d'euros a été rejetée pour l'instant par les députés, le président de la Mutualité Français Eric Chenut s'inquiète que cette taxe ne soit pas totalement abandonnée. **"C'est à craindre qu'une nouvelle fois taxer les mutuelles soit la solution de facilité. Cette taxe étant proportionnelle aux cotisations, plus vous payez de cotisations, comme les retraités, plus vous allez être taxés."**



VOTRE CARTE MUTUELLE 2026

Dans votre espace adhérent sur le site mutuelle-depeche.fr et en cliquant sur le bouton "afficher la carte mutualiste", vous pouvez présenter votre carte dématérialisée aux professionnels de santé depuis votre smartphone. Vous pouvez aussi l'imprimer.



Pour celles et ceux qui n'ont pas créé leur espace personnel vous allez recevoir votre carte mutualiste 2026 en format papier. À tout moment, vous pouvez demander à la mutuelle de vous imprimer un duplicata.



RENDEZ-VOUS AUX AG DE JUIN DEVENEZ ADMINISTRATEURS^(TRICES)

Tous les deux ans, à l'occasion des assemblées générales, les mutuelles complémentaires santé et réalisations sociales renouvellent un tiers des membres de leurs conseils d'administration. C'est le cas cette année. D'ici quelques mois, un appel à candidature sera envoyé à tous les adhérents par courrier et par mail.

Toutes et tous (femme ou homme actif ou retraité) ont la possibilité de faire acte de candidature, afin de siéger bénévolement aux conseils d'administration. Cette année électorale 2026 verra certain des administrateurs laisser leur place au sein des conseils pour que les nouveaux prennent une part active aux décisions que ce soit pour le montant des cotisations, la hauteur des prestations, les actions de prévention, les aides aux adhérents en difficulté etc...

N'hésitez pas à vous engager dans cette expérience très enrichissante. Nous comptons sur vous.

VOTRE MUTUELLE N'A PAS D'ACTIONNAIRES À RÉMUNÉRER

Elle vous appartient et c'est donc à vous toutes et tous, actifs et non-actifs de faire en sorte qu'elle réponde à vos besoins dans les meilleures conditions. Chaque année, le conseil d'administration revient devant vous pour rendre compte de sa gestion, lors des assemblées générales qui se déroulent habituellement au mois de juin.

Parce que vos deux mutuelles (complémentaire santé et réalisations sociales) sont des sociétés de personnes qui appartiennent à leurs adhérents, elles reposent sur un fonctionnement démocratique. C'est la garantie que les intérêts des adhérents sont au centre des préoccupations.

Cette gouvernance démocratique est basée sur un principe simple "un adhérent = une voix" et sur une volonté constante de dialogue et d'échanges. C'est pour cela que votre voix est importante, car chaque adhérent en possède une et a le pouvoir de la faire entendre en votant.

Les membres des conseils d'administration élus, portent la voix des autres adhérents lors des prises de décisions importantes, décident des évolutions en matière de cotisations et prestations, organisent des actions de prévention santé. Ils se mobilisent pour faire de l'accès à la santé pour tous une priorité. Ils participent aux commissions d'action sociale pour soutenir les adhérents en difficulté et gèrent les réalisations sociale.

QUI CONSTITUE LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES MUTUELLES SANTÉ ET RÉALISATIONS SOCIALES ?

Elles sont constituées de tous les adhérent(e)s des deux mutuelles. De ce fait, elles sont les instances représentatives



de l'ensemble des adhérents. Ainsi, ces membres peuvent participer directement à la vie des mutuelles. Pour rappel, les participants sont les personnes physiques qui versent une cotisation et bénéficient ou font bénéficier leurs ayants droit des prestations des mutuelles.

QUEL EST LE RÔLE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ?

Le rôle de l'assemblée générale est prépondérant au sein des deux mutuelles. Il est encadré par le code de la Mutualité.

Son rôle est de :

- Statuer sur la modification des statuts
- Fixer les montants des taux des cotisations des garanties individuelles.
- Procéder à l'élection des administrateurs dont le renouvellement par tiers s'effectue tous les deux ans
- Approuver les comptes annuels présentés par le conseil d'administration.

QUAND ONT LIEU LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ?

Les adhérents se réunissent une fois par an sur convocation des présidents des conseils d'administration. Cette année, les assemblées générales de deux mutuelles auront lieu mi-juin.

La convocation aux assemblées générales est envoyée à tous les adhérents des mutuelles, 15 jours avant la date prévue. L'ordre du jour indique les règles de quorum et de majorité applicables aux votes des résolutions sur lesquelles les adhérents doivent se prononcer.



SANTÉ

VRAI/FAUX SUR LES VIRUS DE L'HIVER

Des millions de personnes sont touchées par les virus saisonniers tels que la grippe, la gastro-entérite ou encore la bronchite quand l'hiver approche. Les connaître permet de mieux s'en prémunir.

LES VIRUS DE L'HIVER S'ATTRAPENT À CAUSE DU FROID

VRAI. Le froid crée des conditions favorables aux virus et à leur transmission. « En effet, les muqueuses du nez et de la gorge sont asséchées et filtrent moins bien les virus », confie le docteur Sylvaine Le Liboux, médecin généraliste. Lorsqu'il fait froid dehors, on vit aussi plus à l'intérieur, dans des atmosphères confinées. De ce fait, la transmission entre personnes est facilitée.

ON NE PEUT PAS ATTRAPER PLUSIEURS VIRUS

FAUX. On peut attraper plusieurs virus à la suite : un rhume, une grippe puis un autre virus respiratoire, par exemple. L'immunité s'acquiert différemment pour chaque virus. « On peut également attraper plusieurs virus à la fois. C'est plus rare mais les enfants et les personnes âgées y sont plus exposés », souligne le docteur Sylvaine Le Liboux. Leur système de défenses immunitaires est plus vulnérable et moins efficace. « Les infections sont parfois plus sévères chez les personnes âgées que chez les enfants. »

FATIGUÉ OU STRESSÉ, ON EST PLUS FRAGILE

VRAI. Comme l'explique le médecin généraliste, le manque de sommeil ou le stress chronique « amoindrisse les défenses immunitaires ». Une bonne hygiène de vie permet d'être plus combattif face aux infections. « Avoir un bon sommeil, une alimentation équilibrée, une activité physique régulière, gérer son stress, ne pas fumer et limiter la consommation d'alcool renforcent les défenses immunitaires naturelles.

PORTEZ UN MASQUE, RESPECTEZ LES GESTES BARRIÈRES ET AÉRER

VRAI. Il est recommandé de porter un masque jetable dès l'apparition des premiers signes (toux, fièvre, éternuement) pour ne pas contaminer autrui. Mais aussi de se laver les mains régulièrement à l'eau et au savon, d'utiliser un mouchoir à usage unique (que l'on jette à la poubelle avant de se laver les mains) et d'éternuer ou de tousser dans son coude. Les virus se transmettent par les gouttelettes produites quand on parle, tousse ou éternue. Elles se déposent sur le visage, les mains d'une personne, sur les surfaces. « De fines particules peuvent rester aussi en suspension et être inhalées. Les gestes barrières et l'aération des pièces vont permettre d'en limiter l'impact », précise le docteur Sylvaine Le Liboux, qui ajoute qu'en plus de ces comportements, « il faut aussi avoir recours à la vaccination, trop souvent boudée dans notre pays ».

nuement) pour ne pas contaminer autrui. Mais aussi de se laver les mains régulièrement à l'eau et au savon, d'utiliser un mouchoir à usage unique (que l'on jette à la poubelle avant de se laver les mains) et d'éternuer ou de tousser dans son coude. Les virus se transmettent par les gouttelettes produites quand on parle, tousse ou éternue. Elles se déposent sur le visage, les mains d'une personne, sur les surfaces. « De fines particules peuvent rester aussi en suspension et être inhalées. Les gestes barrières et l'aération des pièces vont permettre d'en limiter l'impact », précise le docteur Sylvaine Le Liboux, qui ajoute qu'en plus de ces comportements, « il faut aussi avoir recours à la vaccination, trop souvent boudée dans notre pays ».

CES VIRUS SE SOIGNENT AVEC DES ANTIBIOTIQUES

FAUX. Les antibiotiques sont inefficaces pour lutter contre les virus de l'hiver. « Il peut arriver qu'une infection virale se complique par une surinfection bactérienne. Dans ce cas, un traitement antibiotique peut être prescrit. Mais en cas d'épidémie, les antibiotiques sont le plus souvent inutiles ». « Les inhalations de vapeur peuvent aider, par exemple, à la décongestion nasale. Mais le message important est de se faire vacciner contre la grippe pour se protéger et protéger son entourage,



surtout les enfants et les personnes âgées ».

ON NE CONSULTE SON MÉDECIN QUE SI ON A DE LA FIÈVRE

VRAI ET FAUX. Il faut consulter son médecin généraliste si la fièvre dure plus de 3 jours, mais aussi si on a des difficultés à respirer, une respiration sifflante ou un essoufflement inhabituel. « Il faut également le faire si on a une maladie chronique (diabète, asthme, insuffisance cardiaque, bronchite chronique...) ». Il en est de même pour les bébés en cas de refus de boire ou de pleurs inhabituels et chez les personnes âgées si l'on constate des épisodes de confusion, des chutes. « La fièvre prolongée n'est donc pas le seul signal d'alerte ».

Haromie Santé.

UN GRAND NOMBRE D'HOSPITALISATIONS DUES À LA GRIPPE

La campagne de vaccination contre la grippe a commencé le 14 octobre 2025. Chaque année, la grippe touche entre 2 à 6 millions de personnes, engendre 2,5 millions de consultations de médecine générale et 18 000 hospitalisations. 25% des plus de 65 ans hospitalisés vont perdre en autonomie.

Environ 10 000 décès sont à déplorer, dont 90 % chez les plus de 65 ans. « En 2024-2025, on a recensé 29 000 hospitalisations pour syndromes grippaux dont la cause principale était une couverture vaccinale insuffisante chez les personnes de plus de 65 ans. Seulement 54 % d'entre elles avaient eu recours à la vaccination contre la grippe », observe le docteur Sylvaine Le Liboux, médecin généraliste, membre du bureau de la Confédération des syndicats médicaux français.



PRÉVENTION

PIERRE ANGULAIRE DE NOS MUTUELLES

Parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir la prévention est une pierre angulaire dans le panel d'actions de nos deux mutuelles en matière de santé. En apportant des informations médicalement vérifiées, en sensibilisant nos adhérents aux problèmes de santé, et en initiant un changement dans les habitudes de chacun et chacune d'entre nous, l'action de nos mutuelles devient un pivot pour accroître l'engagement de nos adhérents, en les encourageant à se prendre en charge.

Les ateliers optique, ostéo, audition, bien-être au naturel ont fait le plein tant à Toulouse qu'à Montpellier, de même pour les ateliers glycémie/tension.

Nos mutuelles n'ont pas à rougir de leur bilan au terme de cette année 2025. Les chiffres dévoilés par la commission Prévention qu'anime Gérard Piacentini le prouvent. Tout au long de l'année nos adhérents ont eu la possibilité de suivre 17 Webinaires gratuits en collaboration avec la Mutualité Française. A cela s'ajoutent des livrets, brochures et outils ludiques et innovants de prévention : une "outilthèque" riche et variée. La détection de l'audition sera renouvelée à Toulouse et Montpellier en mars 2026, en parallèle des "journées de l'audition". Il en est de même pour les ateliers ostéopathie puisque le partenariat avec l'école toulousaine d'ostéopathie a été reconduit. Jusque là réservé aux adhérents actifs hors du siège, l'opération Kinalgo (prévention des Trouble Musculo Squelettique) sera étendue en 2026 à l'ensemble des adhérents non-actifs des deux pôles.

LA PRÉVENTION : PAS TOUJOURS COMPRISSE

"La prévention en entreprise est-elle rentable ?" Et "quel est le ressenti des Français sur la prévention ?". Deux questions qui ont fait l'objet d'études. La première, réalisée par l'observatoire de l'imprévoyance à l'initiative du

groupe VVV conclut que la prévention est majoritairement perçue comme un dispositif efficace et rentable. 71 % des entreprises ayant investi dans des mesures de prévention comptent les renforcer à l'avenir. La mutuelle est identifiée comme un acteur légitime pour accompagner les employeurs dans ce domaine."

La seconde étude est le fruit d'un sondage OpinionWay. Les Français croient en la prévention santé sans pour autant la mettre en pratique. Si la prévention suscite une adhésion de principe, elle est pour beaucoup un réflexe encore théorique. Quant à l'intérêt du dépistage, il ne semble pas complètement compris.

MANQUE D'ENTHOUSIASME ?

41% des Français en bonne santé ne se sentent pas concernés par les campagnes de prévention ; 32% estiment que celle-ci consiste à anticiper des problèmes de santé qu'ils préfèrent ne pas envisager, ce qui traduit une forme de déni ou de crainte face à la maladie. Enfin, 26% jugent les messages de prévention trop anxiogènes. La Prévention semble souffrir à la fois d'un déficit d'identification et d'une communication souvent perçue comme culpabilisante !



Eric Gabarrot président de la Mutuelle RS accompagné de Gérard Piacentini vice-président et Philippe Capmartin administrateur, sont venus remercier les étudiantes de l'ITO et leur encadrant M. Bremont

SUCCÈS DES ATELIERS D'OSTÉOPATHIE

45 adhérents sont venus le 18 novembre participer à l'atelier ostéopathie ; des consultations gratuites en collaboration avec la direction des Ressources Humaines du Groupe. Une convention a été signée avec l'Institut Toulousain d'Ostéopathie (ITO) le 29 avril 2025. Ce sont quatre étudiantes de cinquième année de l'ITO qui ont assuré avec beaucoup d'efficacité les séances d'ostéo durant une trentaine de minutes à la grande satisfaction des participants. Lors de ces séances a été abordée la prévention sur les mouvements du dos. Le bon déroulement de ces séances était suivi par M. Bremont, professeur à l'ITO.

sante ! Toujours selon le sondage : la vaccination en général est réalisée par 58% des Français, et jusqu'à 73% chez les plus âgés, signe d'une plus grande sensibilisation aux risques. Enfin, à peine un peu plus de la moitié des personnes interrogées (53%) participe aux dépistages organisés par l'assurance maladie pour les cancers du sein, du col de l'utérus et du côlon.

UN LUXE ?

68% des Français (75% des 35-49 ans) estiment que la prévention en santé est réservée aux personnes les plus favorisées, c'est-à-dire celles qui sont les mieux informées, disposant d'un meilleur accès aux soins et d'un budget santé plus conséquent. Ce constat questionne la capacité du système à atteindre réellement l'ensemble de la population.



RESIDENCE MAURICE SARRAUT DÉGRADATIONS ET IRRESPPECT

Lettre ouverte d'Eric Gabarrot, président de la Mutuelle Réalisations sociales.

“ Il n'est pas dans mes habitudes de m'exprimer publiquement pour dénoncer, mais certaines situations ne peuvent rester dans l'ombre. Je m'adresse à vous aujourd'hui en mon nom, mais aussi au nom de tous les administrateurs de votre mutuelle – des bénévoles, salariés et anciens salariés qui s'investissent chaque jour pour préserver et transmettre l'héritage de nos aînés, anciens de la Dépêche du Midi.

Un patrimoine unique à préserver

La résidence Sarraut, depuis la fin des années 50, a permis à des centaines de familles de se loger à des tarifs bien inférieurs à ceux du centre-ville de Toulouse. Combien de mutuelles offrent encore un tel engagement à leurs adhérents ? Nous avons toujours veillé à entretenir, rénover et moderniser cette résidence, qui vieillit mieux que

bien des constructions récentes.

Un constat alarmant

Depuis quelques temps nous constatons un relâchement et un manque de civisme de certains locataires, bien au-delà des nuisances et du respect de la propriété d'autrui. Des logements sont laissés dans un

mauvais état, ce qui engendre des frais élevés pour votre mutuelle. Les loyers bas ne compensent pas les investissements nécessaires à la rénovation et nous nous retrouvons avec des bilans comptables par appartement négatifs sur une trop longue période, pouvant aller jusqu'à 5 ans.

Un cas de figure inacceptable

Récemment, nous avons découvert une situation qui nous a profondément choqués : un ancien salarié de la Dépêche, ayant bénéficié d'un logement propre et rénové, nous l'a rendu dans un état lamentable, avec



en plus des loyers et charges impayés. Les photos en témoignent. Comment peut-on, après avoir profité de tant d'avantages, en arriver à un tel manque de respect ?

Un appel à la conscience collective

La mutuelle appartient à ses adhérents, à ceux qui ont travaillé et travaillent encore pour la Dépêche du Midi. Ceux qui volent ou vandalisent nos biens nous volent aussi. Nous ne pouvons tolérer que certains abusent des aides et des droits sans en assumer les devoirs.

Ensemble, préservons notre héritage

Nous faisons appel à votre sens du civisme et de la solidarité. La résidence Sarraut est un bien commun, un patrimoine à transmettre. Respectons-le, pour nous et pour les générations futures. **”**



VACANCES TARIFS DES LOCATIONS

Il est temps de réserver vos locations sur un de nos trois sites de vacances : Bidart, Luchon et Valras-plage. Le conseil d'administration de la Mutuelle Réalisations Sociales, fidèle à sa philosophie de solidarité, a voté les tarifs pour 2026.

Ils restent très compétitifs pour nos adhérents.

*Consultation et réservation
sur site : mutuelle-depeche.fr*

- **BIDART** : basse saison **350€** - moyenne saison **480€** - haute saison **720€**.

- **LUCHON** : forfait annuel **400€** la semaine - si cure (sur prescription médicale, 3 semaines consécutives) **720€** le séjour (soit 240€ la semaine).

- **VALRAS PLAGE** : basse saison **320€** - moyenne saison **450€** - haute saison **720€**.

Pas de changement pour les offres courts séjours (hors vacances scolaires) :
2 nuits (3 jours) **130€** - 3 nuits (4 jours) **170€**

"L'énergie, la solidarité, la proximité, au service de chacun"

MUTUELLES DU GROUPE DÉPÈCHE

RÉGIES PAR LE CODE DE LA MUTUALITÉ

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE MAGAZINE
MUTUELLE
INFOS
N°74
sur notre site
www.mutuelle-depeche.fr

TOUT SUR NOTRE SITE
www.mutuelle-depeche.fr

INFOS PRATIQUES

HORAIRES ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 16h
Tél. : 05 62 11 35 00

Courriel : mutuelle@ladepeche.fr
Site : www.mutuelle-depeche.fr
Assistance : 0969 321 169 (24h/24 - 7j/7)
Pensez à nous rappeler
votre numéro d'adhérent
pour toute demande à la mutuelle

MUTUELLE INFOS

N° de publication : ISSN 1952 997 X

Tiré à 1 750 exemplaires

est une publication éditée par
**LA MUTUELLE DU GROUPE
LA DÉPÈCHE DU MIDI**

Avenue Jean-Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9

La mutuelle Complémentaire santé du Groupe La Dépêche du Midi est régie par le code de la mutualité et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

Directeurs de la publication
Gilbert Calixte-Rigal et Eric Gabarrot

Rédaction :
Marie-Françoise Borie, Anne Déro,
Jean-Pierre Roland

Mise en page :
Sandra Berche (*Graphiste OCI*)

Photos et infographies
GettyImages - Archives Mut Infos

Impression : Atelier Print



**APPLI CARTE VITALE
DISPONIBLE POUR TOUS
PARTOUT EN FRANCE**



L'appli carte Vitale est désormais accessible à l'ensemble des assurés sur tout le territoire national, quels que soient leur régime d'assurance maladie ou la pièce d'identité dont ils disposent : passeport, carte nationale d'identité physique ou électronique (CNIE) et titre de séjour. Avec cette ultime vague de généralisation, qui inclut cinq nouvelles régions (Corse, Hauts-de-France, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) ainsi que les départements et régions d'Outre-Mer, près de 30 millions de personnes supplémentaires deviennent immédiatement éligibles à ce service.



CARNET

Ils nous ont quittés

GOYNEAU Marie	17/08/2025
GAT Jacqueline	23/08/2025
TORTOSA Joseph	15/09/2025
DURAND Renée	01/10/2025
PORTES Colette	08/10/2025
BOUSQUET André	09/10/2025
CHACHAY François	09/10/2025
FOURES Alex	10/10/2025
DAUBAN Robet	12/10/2025
HAURET Claude	01/11/2025

Ils sont arrivés

DAVID Antoine	15/09/2025
VAGAPOFF Amy	02/10/2025